

## ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

*Dimanche 16 Février 2020 – Château de Senonches*



# A A P P M A

## Manou - les Hauts de l'EURE

« PÊCHER,  
c'est rejoindre  
le plus grand  
réseau associatif  
de France ! »

## SOMMAIRE

- ❖ Rapport moral du Président,  
Validation du Règlement Intérieur,
- ❖ Rapport financier : Patrice Auffret,
- ❖ Rapport du vérificateur aux comptes : Claude Gallais,
- ❖ Rapport d'activités 2019 : Nicole Bouvier,  
Projets 2020,  
Hébergements labellisés pêche,  
Communication,
- ❖ Interventions des Elus présents,
- ❖ Questions diverses.

*Le verre de l'amitié clôturera cette assemblée !*

<°)))))<> *La Pêche révèle votre nature* ><(((°<

Manou - les Hauts de l'EURE

## Accès aux plans d'eau

**www.cartedepêche.fr**

facebook : Aappma-Manou-les-hauts-de-leure

**www.groupeментpecheduperche.com**

# MANOU

## Les Hauts de l'Eure

L'Eure de Belhomert à Neuilly sur Eure - Plans d'eau : La Ferté Vidame, La Loupe, Senonches

### Nos plans d'eau

#### Etangs du Gasloup à La Loupe

**Superficie :** 1,5 ha et 3500 m<sup>2</sup>, classés 2<sup>ème</sup> catégorie  
**Adresse :** avenue Charles de Gaulle (D103) en direction de St. Eliph  
 Etang situé en bordure de ville  
**Pêche familiale**  
**Espèces :** carpe, carassin, gardon, tanche, etc.  
**Coordonnées GPS :** Latitude : 48.471297 - Longitude : 1.024526

Jeux pour enfants à proximité.

**Nos dépositaires :**  
 Office du Tourisme du Perche Loupéen et Thironnais, place de la Gare - Intermarché

## FLYER PRESENTANT NOS PLANS D'EAU RECIPROCITAIRES

*Ces deux plans d'eau sont situés à La Ferté Vidame dans l'un des derniers plus grands parcs à la française du siècle des lumières (60 ha)*



### Étang du Bourg

**Superficie :** 2,6 ha, classé 2<sup>ème</sup> Catégorie  
**Pêche en No-kill total**  
**Espèces :** gardon, perche, brochet...  
**Coordonnées GPS :**  
 Latitude 48.608970 - longitude : 0902284

### Étang de Gautrey

**Superficie :** 5,5 ha, classé 2<sup>ème</sup> catégorie  
**Pêche en No-kill total**  
**Espèces :** carpe, brochet, gardon, perche...  
**Coordonnées GPS :**  
 Latitude : 48.606119 - longitude : 0.900546  
 Promenade découverte, jeux pour les enfants, musée Saint-Simon

**Nos dépositaires :**  
 Office de Tourisme des Forêts du Perche (entrée du Parc) - Camping les Abriars du Perche : lieu-dit la Vénérie, route de la Lande

### Plan d'eau Arthur Rémy à Senonches (en centre-ville)



**Superficie :** 2,65 ha, classé 2<sup>ème</sup> catégorie  
 Possibilité de pêcher en "float-tube" les lundi, mercredi et samedi hors manifestations  
**Espèces :** gardon, carpe, brème, carassin, perche, truite, tanche...  
 Poste de pêche partagé, labellisé « famille » en 2019  
**Coordonnées GPS :** Latitude : 48.555819 - Longitude : 1.031352  
 Parc "Le Petit Bossard" avec jeux d'enfants à proximité

**Nos dépositaires :**  
 Office de Tourisme les Forêts du Perche, rue du Château - Maison de la presse : Sabrina Leonardo 6, rue Louis Peuret

## **RAPPORT MORAL DU PRESIDENT**

### **2019**

J'ai signé une convention avec la mairie de La Loupe le 18 février 2019, concernant les deux plans d'eau du Gasloup, classés en 2<sup>ème</sup> catégorie et en eaux libres par un arrêté valable jusqu'au 05 décembre 2022.

#### Rappel des parcours :

- l'Eure de Belhomert à Neuilly sur Eure ;
- Arthur Rémy à Senonches,
- les 2 plans d'eau du Gasloup à La Loupe,
- Les deux plans d'eau du château de La Ferté Vidame : Le Bourg et le Gautrey, soit une superficie de : 13 ha. Chaque plan d'eau à ses spécificités propres. Elles permettent aux pêcheurs de pratiquer leur passion, leur sport dans des univers différents. Les ventes de cartes, vous le constaterez par vous-même lors de la lecture du rapport financier sont en augmentation significative.

Des travaux importants de nettoyage ont été effectués sur les rives de l'Eure par François Perrot, son fils Pierre et Ariel Simon. Ils ont entrepris ce nettoyage à Orème et préparer ainsi des postes de pêche. Pierre a mis à la disposition de ses aînés son tracteur. Ils ont ainsi travaillé 5 journées, ce qui représente une quarantaine d'heures. Je n'ai malheureusement pas de photos.

François Rault et Jean-Yves Méline ont installé des nouveaux panneaux fournis par la Fédération sur le parcours de l'Eure.



Les empoissonnements de début d'année ont été effectués par l'équipe habituelle pleine de vaillance. En fin d'année, notre pisciculteur n'a pu nous livrer les brochets (50/60 cm), gardons ...dont nous avons passé commande.

Les causes sont principalement : les crues et un manque certain de brochets maillés. La période estivale n'a pas été propice aux milieux. Il a constaté une certaine mortalité. Il se refuse d'importer des espèces d'Allemagne où d'autres pays, ce que nous apprécions. Des soucis d'approvisionnement du même ordre pourraient se renouveler l'année prochaine si la situation climatique ne s'améliorait pas.

Les animations à Huttopia seront développées par Nicole. Je peux déjà vous donner le temps passé par nos animateurs : 311 heures. Les relations sont excellentes avec l'équipe en place.

#### Les plans d'eau du Gasloup à La Loupe :

Nous étions présents lors de l'inauguration du quartier des Bruyères le 13 avril. Quelques pêcheurs étaient présents. Notre première participation avec le milieu associatif local.

Le 30 mai, 1<sup>er</sup> concours, 24 participants en particulier des compétiteurs qui ont beaucoup apprécié la situation proche du centre-ville des plans d'eau, et les différentes espèces pêchées et remises à l'eau. Le dimanche 2 juin, organisation sur le site de la « Fête Nationale de la pêche ». Les jeunes présents ont été très heureux de cette matinée, même s'ils n'étaient peu nombreux. Des cartes « découverte - de 12 ans ont été offertes. Tous les jeunes ont été récompensés.

### Les plans d'eau de La Ferté Vidame

Ils ont été inaugurés le 27 avril dernier en présence de Christelle Minard, conseillère départementale et de Gérard Sourisseau Vice-président du Conseil Départemental, Gérard Legret, président du Groupement des AAPPMA du Pays Perche et Vice-président de la Fédération Départementale, de Bruno Allard attaché au Conservatoire Naturel Régional, Matthieu Malaquin, président du Comité Départemental de pêche sportive, de Damien Papillon, président de l'AAPPMA La Nogentaise et d'amis pêcheurs et compétiteurs.

Ils ont tous été extraordinaires. Nous avons subi une tempête de pluie et vent insensée. Mais comme toujours la convivialité était présente.

### **Nouveautés règlementaires 2020**

Fin décembre, la réglementation départementale a été remise à nos dépositaires de ventes de cartes de pêche.

En voici quelques extraits importants sachant que l'ensemble de nos plans d'eau sont en 2<sup>ème</sup> catégorie piscicole :

→ Taille de minimale de capture par arrêté permanent du 11 décembre.

Truite fario : 30 cm

Truite arc en ciel : 25 cm

la fenêtre de capture pour les brochets est fixée entre 60 et 80 cm. Ouverture le 25 avril

la taille minimale de capture des sandres est fixée à 50 cm. Ouverture le 06 juin

→ Par arrêté permanent du 13 décembre concernant l'ensemble nos plans d'eau

**Pêche aux vifs interdite. Limitée à 3 cannes par pêcheur (2 plombées et 1 flottante)**

**No -kill total sur Le Bourg et le Gautrey à La Ferté Vidame**

**A. Rémy et les Gasloup : remise à l'eau de tous les brochets**

→ Par arrêté permanent du 13 décembre, la réglementation de la pêche sur les eaux libres est applicable sur les 2 plans d'eau du Gasloup.

Je vous conseille de ne pas partir sans avoir pris le dépliant 2020 à votre disposition concernant la pêche en Eure et Loir.

### Mon temps auprès des Instances :

J'ai assisté aux conseils d'administration du CD28 dont je suis administrateur, de la Fédération départementale en tant que « vérificateur aux comptes, au Groupement des AAPP du Pays Perche et bien évidemment aux nôtres et sur l'ensemble des animations.

Je me félicite que notre association soit reconnue et appréciée par l'ensemble des élus des villes de La Loupe, La Ferté Vidame et Senonches et je les en remercie vivement.

### **Garderie**

Pour gérer la garderie de nos plans d'eau et parcours, il a fallu renforcer nos effectifs. Depuis fin Octobre, Arnaud Leroy est affecté principalement au Gasloup et Patrick Lerat plus particulièrement à La Ferté Vidame. Quant à Jean-Yves son secteur est concentré sur le parcours de l'Eure et le lac Arthur Rémy.

Les animations et concours seront développées dans le rapport d'activités.

Je profite de ce moment pour remercier Eric Gérard, maire de La Loupe et son Equipe pour leur implication dans la pose de deux vitrines d'affichages sur les deux parkings ainsi que la mise en place de panneaux 'interdiction « de circulation pour les 2 et 4 roues.

Je remercie également l'agence du Crédit Agricole de La Loupe qui depuis trois ans se charge de l'impression de nos rapports, ainsi que vous chers Amis, ici présents de l'attention et de l'amitié que vous nous témoignez.



## **REGLEMENTATION 2020 Visée par la Fédération Départementale**



### **Règlement intérieur 2020 de l'AAPPMA de Manou «Manou Les Hauts de l'Eure »**

Ce règlement s'applique, en plus de la réglementation nationale et des arrêtés préfectoraux annuels (synthétisés dans le dépliant annuel), sur tous les parcours de l'association, définis dans le guide de pêche de l'année en cours.

#### **Fermetures temporaires**

L'association se réserve le droit de fermer temporairement la pêche sur ses plans d'eau et parcours (empoissonnement, travaux, manifestations diverses ...).

L'information se fera par voie de presse, chez les dépositaires, ou sur sites :

[www.groupementpecheduperche.com](http://www.groupementpecheduperche.com) –

[www.facebook.Aappma-manou-les-hauts-de-leure](https://www.facebook.com/Aappma-manou-les-hauts-de-leure)

#### **Modes de pêche**

- Il est interdit de fouiller les fonds, creuser des trous dans les berges et arracher les herbes et roseaux

#### **Limitation du nombre de captures**

- Le transport de poissons vivants est interdit, à l'exception des vifs pour la pêche du carnassier, une vingtaine au maximum



## Règlement des plans d'eau (Arthur Rémy à Senonches, du Gasloup à La Loupe, du Bourg et de Gautrey à la Ferté Vidame)

- Pêche de la carpe en No-Kill
- Hameçons sans ardillon pour la pêche de la carpe
- Tresse interdite
- L'utilisation des lignes de fond est interdite
- La circulation des bateaux est interdite
- Tapis de réception obligatoire, pas de mise en sac de conservation prolongée
- Manipulation du poisson avec précaution, pas de marquage
- Les chiens sont tolérés uniquement en laisse et les radios interdites
- Baignade interdite, celle des chiens est interdite en présence de pêcheurs
- Interdiction de tailler ou de couper la végétation
- Les espèces classées nuisibles ne doivent pas être laissées en bordure de rive
- Pêche en float-tube en No-kill, les lundis, mercredis et samedis (*sauf aux plans d'eau de La Ferté Vidame*)
- Amorçage électronique interdit (bateau amorceur, drone amorceur...)
- Les postes de pêche doivent être rendus propres.



## Spécificités additionnelles aux plans d'eau du Bourg et de Gautrey à La Ferté Vidame :

**Accès au site** : par l'entrée du parc du château (chariot conseillé)

- Du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre : 9h-19h
- Du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars : 9h-17h30

### Interdictions

- Pêche en embarcation (float-tube, bateau...), sauf manifestation exceptionnelle
- Pêche en période d'inondation.
- Pêche au vif

### Modes de pêche

- La ligne doit être coulée
- Pas d'amorçages massifs, utilisation de la graine cuite
- La pêche, l'amorçage et la dépose de repères sont interdits au-delà des pancartes de l'étang de Gautrey (zone de réserve de pêche, se référer au plan : 2 panneaux)
- Un poste de pêche ne doit pas occuper de 10 mètres de berge
- La priorité est cédée aux compétiteurs lors d'évènements et aux participants d'animations.

Règlement Intérieur validé en Assemblée Générale  
Statutaire le 16 Février 2020  
Le Président Jean-Luc JULIEN

## RAPPORT FINANCIER 2020

### Résultat des ventes du 1er janvier 31 décembre 2019

Type de cartes	2019	2018	2017	2016	2015
<b>Interfédérale</b>	83	58	59	62	68
<b>Majeure</b>	72	54	47	63	74
<b>Mineure</b>	57	38	33	30	51
<b>Femme</b>	9	4	6	4	11
<b>Total Membres Actifs</b>	<b>221</b>	<b>154</b>	<b>145</b>	<b>159</b>	<b>204</b>
<b>Découverte -de 12 ans</b>	252	199	130	141	140
<b>Journalière</b>	217	136	75	164	100
<b>Hebdomadaire</b>	6	4	3	8	6
<b>Timbres EHGO</b>	1	0	1	2	4
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>697</b>	<b>493</b>	<b>354</b>	<b>474</b>	<b>454</b>

Tableau de bord sur la saison

Produit	Saison 2018		Saison 2019		Evolution sur l'année	
	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	%
Carte interfédérale Personne majeure EHGO 2019 (Entente Halieutique du Grand Ouest)	58		83		+25	+43.1%
Carte Personne majeure	54		72		+18	+33.33%
<b>Sous-Total des cartes Personne Majeure</b>	<b>112</b>		<b>155</b>		<b>+43</b>	<b>+38.39%</b>
Carte Découverte Femme	4		9		+5	+125%
Carte Personne mineure	38		57		+19	+50%
Carte Découverte -12 ans	199		252		+53	+26.63%
Carte Hebdomadaire	4		6		+2	+50%
Carte Journalière	136		217		+81	+59.56%
<b>Total Cartes de Pêche</b>	<b>493</b>		<b>696</b>		<b>+203</b>	<b>+41.18%</b>
Option Entente Halieutique du Grand Ouest			1		+1	---
<b>Total cartes de pêche + options</b>	<b>493</b>		<b>697</b>		<b>+204</b>	<b>+41.38%</b>

Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2019, l'ensemble de nos plans d'eau : A. Rémy à Senonches, les 2 Gasloup à La Loupe ainsi que le Bourg et le Gautrey dans le parc du château de La Ferté Vidame, classés **2<sup>ème</sup> catégorie** ont contribué à un élargissement de notre domaine de pêche et ils ont permis d'augmenter les ventes de cartes « toutes catégories » par rapport à 2018. Pour exemple :

- **carte Interfédérale : + 43 % (soit +25 cartes)**
- **carte Majeure : + 33 % (soit + 18 cartes)**
- **carte Mineure, jeune de + de 12 ans et moins de 18 ans : + 50 % (soit +19 cartes)**
- **carte Découverte -de 12 ans : + 27 % (soit 53 cartes)**

L'augmentation des « carte Découverte » en revient pour une grande partie aux animations organisées au Camping Village HUTTOPIA à Senonches. Cette année en plus des Mardis et Jeudis de Juillet à fin Août, nous étions présents à Pâques, 1<sup>er</sup> et 8 Mai. Nous avons pu constater également, une nette augmentation de ces cartes lors des achats de celles des pères de famille.

Le 15 Décembre 2019, le site Internet de la Fédération Nationale était en ligne pour délivrer les cartes de l'année 2020.



**Nos Dépositaires :**

Belhomert : Le Re lais Fleuri  
 Fontaine Simon : Camping du Perche  
 La Loupe : Intermarché  
 Loisirs et Traditions : Vincent Richardeau

Senonches : Maison de la Presse « Sabrina »  
 Office de Tourisme « CdeC des Forêts du Perche » et son bureau de La Ferté Vidame  
 Village Vacances Huttoxia  
 La Ferté Vidame : Camping les Abrias du Perche



Le site [www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr) vous permet d'acheter votre carte de pêche 24h/24 et 7 jours sur 7 !  
 En 2019, **143 pêcheurs** ont acheté sur le site Internet. **74** cartes (Interfédérale et Majeure) sur 155 soit 47 % du total 2019.

**CAMPING VILLAGE HUTTOPIA :**

En 2019, l'Equipe Huttoxia a été encore plus performante. Notre Equipe de Bénévoles aussi ! Je ne peux m'empêcher de les citer : François Perrot et François Rault, Ariel Simon, Jean-Yves Méline, Bruno Daviré, Didier Lorgeri, Rémi Chevet, Claude Gallais, moi-même et Nicole. Comme je vous en informais à l'instant, les ventes de carte « découverte -de 12 ans » ont explosé. Huttoxia a vendu **170 cartes** en majorité des « découverte ».

	Participants	Nbre de prises	Heures de Bénévolat
<b>TOTAL Saison 2019</b>	<b>179</b>	<b>697</b>	<b>311 heures</b>
<b>TOTAL Saison 2018</b>	<b>105</b>	<b>505</b>	<b>241 heures</b>
<b>TOTAL Saison 2017</b>	<b>98</b>	<b>683</b>	<b>193 heures</b>
<b>TOTAL Saison 2016</b>	<b>60</b>	<b>228</b>	



En 2020, la nouvelle convention est signée. Comme l'année précédente, nous serons présents à Pâques, l'Ascension et Pentecôte et tous les mardis et jeudis de Juillet et Août.





### TARIF 2020

<b>Carte annuelle « Personne Majeure, INTERFEDERALE »</b>	<b>100 €</b>
<b>Carte annuelle « Personne Majeure »</b>	<b>78 €</b>
<b>Carte annuelle « Personne Mineure » + de 12 ans, - de 18 ans</b>	<b>21 €</b>
<b>Carte annuelle « Découverte » -de 12 ans au 1<sup>er</sup> Janvier</b>	<b>6 €</b>
<b>Carte annuelle « Femme »</b>	<b>35 €</b>
<b>Carte « journalière »</b>	<b>11 €</b>
<b>Carte « Hebdomadaire »</b>	<b>33 €</b>

Seules les cartes « Découverte – de 12 ans » et les cartes « hebdomadaire » n'ont pas augmenté.

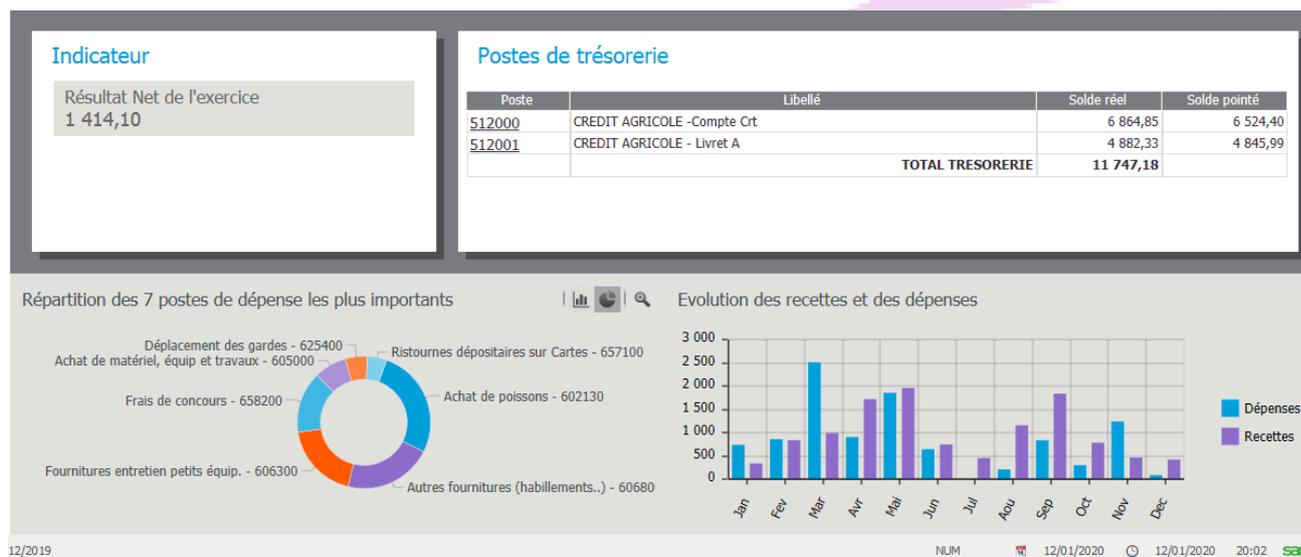


### Compte de Résultat au 31 décembre 2019

Solde au 31/12/2019 - Crédit Agricole	6864,85	Solde au 01/01/2018 - Crédit Agricole	5501,49
Solde L/A 31/12/2019	4882,33	Solde au 01/01/2018 L/A Crédit Agricole	4845,99
<b>Produit à recevoir</b>	<b>14,40</b>		
		<b>Résultat</b>	<b>1414,10</b>
<b>Actif au 31/12/2019</b>	<b>11761,58</b>		<b>11761,58</b>

Résultat bénéficiaire de **1414,10 €**

CHARGES	€	PRODUITS	€
Empoisonnement	2217,08	Subventions FNPF – FD28	2247,18
		Subventions municipales & dons	195,00
Matériel et fourniture	2295,09	Vente de cartes	6107,35
Entretien et réparation	0,00	Vente cartes plan d'eau F.A	650,00
Fournitures animations	108,17	Animations pêche Huttoxia	880,00
Concours de pêche	1273,26	Concours pêche	933,00
Ristournes dépositaires	386,25		
Cotisations Diverses : Groupement PP, FD28, CD28	137,80		
Fournitures bureau/Com.	617,45		
Assemblées générales : AAPP, FD 28, CD 28	829,50		
Tenues GPP et animateurs	1784,36		
GPP : Déplacements	451,60	Subvention FD28 : garderie	360,00
Cartes de pêche gratuites	129,50	Autres produits divers et financiers	271,63
	10230,06		
<b>Résultat</b>	<b>1414,10</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>11644,16</b>	<b>TOTAL</b>	<b>11644,16</b>



Vous constaterez que :

- L'Alevinage représente 21,60 % de nos dépenses : (2217 : 10230), en baisse compte tenu de l'absence de déversement d'automne dus aux problèmes d'approvisionnement de notre pisciculteur.
- Les Subventions 24 % de nos recettes (2802 : 11644), en hausse en raison des subventions FNPF et FD 28 : tenues des GPP et animateurs – Panneaux d'informations sur les sites du Gasloup et de La Ferté Vidame.
- Les Ventes de cartes de pêche : 58 % de nos recettes (6757 : 11644)

Manou - les Hauts de l'EURE

**EMPOISSONNEMENT du 04 Mars au 19 Avril 2019**

Dates	Espèces	Poids Kg	Montants €	Lieux
04/03/2019	Truites Arc en Ciel	30	1303,19	Fontaine-Aubert
	Truites Arc en Ciel	80		Eure
	Truites Fario	85		Eure
09/03/2019	Truites Arc en Ciel	45	263,49	Arthur Rémy
19/04/2019	Truites Arc en Ciel	10	485,98	Fontaine-Aubert
	Truites Arc en Ciel	73		Eure
<b>Total empoissonnement 2019</b>		<b>323 kg</b>	<b>2052,66 €</b>	
19/04/2019	Truites Arc en Ciel	20	123,44	Remerciements élagage Orème François Perrot.
	Truites Arc en Ciel	7	40,98	Remerciements propriétaires Riverains.
<b>Total général factures</b>		<b>350 kg</b>	<b>2217,08 €</b>	



**En 2020**, nous procéderons aux alevinages habituels :

- \* Lac A. Rémy à Senonches
- \* Fontaine Aubert à Belhomert.

## **GARDERIE**

Jean-Yves MELINE connu de vous tous a assuré de Janvier à fin Septembre 2020 la garderie de l'ensemble de nos parcours : l'Eure de Belhomert à Neuilly-sur-Eure, nos plans d'eau à Senonches, Belhomert, La Loupe et La Ferté Vidame. De plus, il a été présent lors de nos animations à Huttoxia. Nous l'en remercions infiniment.

A partir du 1<sup>er</sup> Octobre, Patrick LERAT et Arnaud LEROY assermentés depuis peu, ont assuré leur garderie respective, à savoir :

- Patrick sur les étangs du château de La Ferté Vidame,
- Arnaud sur les étangs du Gasloup à La Loupe.

Souhaitons leur longue vie dans notre association.



	Nombre de sorties	Nombre de contrôles	Nombre de Km	Bénévolat en heures
<b>LERAT Patrick</b>	34	72	932	<b>55h30</b>
<b>LEROY Arnaud</b>	23	16	75	<b>7h30</b>
<b>MELINE Jean-Y</b>	270	1070	6546	<b>534h00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>327</b>	<b>1158</b>	<b>7753</b>	<b>597 h.</b>

Au terme de ce rapport financier, je remercie personnellement :

Messieurs les Maires : de Belhomert, Fontaine Simon, Senonches, La Loupe, La Ferté Vidame pour les aides financières et les mises à disposition de plans d'eau.

Je n'oublie pas :

- Laurence et Catherine pour leur disponibilité,
- le Président Denis LEGRET pour les subventions fédérales versées à notre association,
- le Président, Matthieu MALAQUIN, pour le soutien apporté lors de nos concours inscrits au « Critérium » du CD 28 eau douce.

## **Vérification des comptes**

**Le 13 Janvier 2020**, j'ai rencontré, Claude GALLAIS, vérificateur aux comptes de notre association. Ce dernier a vérifié l'ensemble de la comptabilité de l'année. Il vous donne ici, lecture de son rapport.

Logo AAPPMA

Association Agréée pour la Pêche  
et la Protection du Milieu Aquatique  
Loi 1901 n° 028400540  
Siège social : En Mairie 28240 MANOU

## Rapport des vérificateurs aux comptes

Le 13 Janvier 2020 Monsieur Gallais Claude, vérificateur aux comptes de l'AAPPMA de Manou les Hauts de l'Eure, a contrôlé les comptes de l'exercice 2019 et les éléments comptables présentés par M. Auffret Patrice, trésorier de l'AAPPMA.

L'ensemble des journaux de comptabilité, pièces comptables, justificatifs des recettes et dépenses m'ont permis de constater la parfaite concordance et sincérité des comptes.

Solde des comptes du Crédit Agricole au 31/12/2019 :

- Compte Courant 00489395000 : 6864,85 Euros
- Compte Livret 83336929237 : 4882,33 Euros

Total des avoirs : 11747,18 Euros

En conséquence, nous vous invitons à donner quitus à notre Trésorier pour l'année 2019.

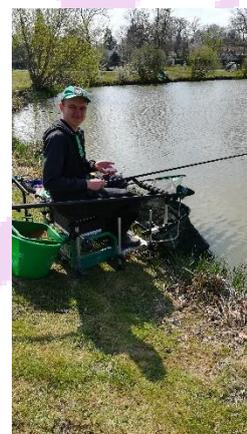
Le vérificateur aux comptes

Prénom	Nom	Signature
Claude	Gallais	

## INAUGURATIONS 2019

### QUARTIER DES BRUYERES – PLANS D'EAU DU GASLOUP

Nous avons été présents, le 13 avril, lors de l'inauguration du quartier des Bruyères avec plusieurs autres associations locales. Cette journée festive nous a permis de faire découvrir les deux plans d'eau du Gasloup, réciprocitaires et classés 2<sup>ème</sup> catégorie.



### LES PLANS D'EAU DU CHÂTEAU DE LA FERTE VIDAME : Le Bourg et le Gautrey

**MANOU** Les Hauts de l'Eure  
L'Eure de Belhomert à Neuilly sur Eure • Plans d'eau : La Ferté Vidame, La Loupe, Senonches

**La Ferté Vidame**  
**27 avril 2019**

**Ouverte à TOUS**

**Journée découverte**

**Pêche de 9 h à 19 h**  
sur les plans d'eau  
du Bourg et de Gautrey

**Inauguration à 11 h**

Carte de pêche obligatoire

REMISE À L'EAU DES POISSONS OBLIGATOIRE

facebook : Aappma-Manou-les-hauts-de-leure  
www.groupermentpecheduperche.com

Tout avait été prévu, pour faire de cette journée, du 27 avril 2019, une découverte festive de la pêche dans ce lieu historique.

Malheureusement, le temps n'était pas de la fête. Les meilleurs étaient présents !



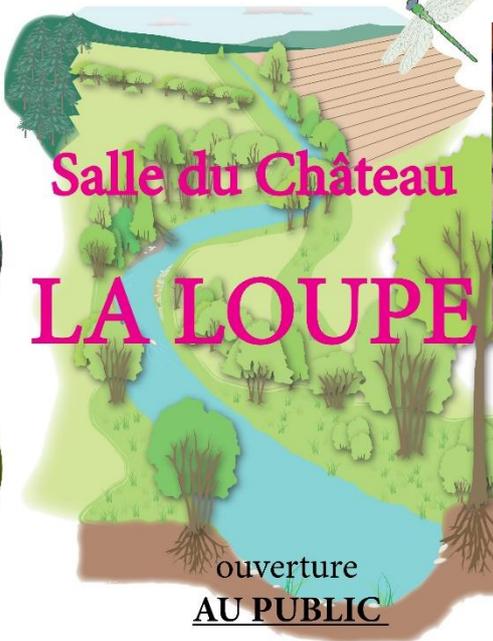


**ANIMATIONS 2020**

# EXP'EAU



**Rivières Vivantes**



ouverture  
**AU PUBLIC**

**Mercredi 5 juin 2019**  
**de 09H00 à 12H00**



Dans le cadre de la semaine nationale des rivières, la Fédération et notre AAPPMA ont investi une salle du château de La Loupe et les plans d'eau du Gasloup.

Le but :

- Recevoir plusieurs classes d'élèves du canton,
- Présentation de l'exposition proposée par la fédération (poissons en résine, panneaux divers sur la thématique des rivières et des milieux aquatiques,
- Initiations à la pêche en compagnie des chargés de développement de la fédération et de nos animateurs AAPP. L'ensemble sur un mode ludique et convivial. Le mercredi 5 juin, le matin l'exposition était ouverte au public.



## FORUM des ASSOCIATIONS du 07 Septembre 2019

Avec l'aide de la fédération départementale qui propose aux associations du matériel d'exposition, Jean-Luc, Arnaud et moi-même étions présents.

Il est certainement intéressant de participer au cours de cette demi-journée. Cependant, nous n'avons pas constaté un grand élan de la part des visiteurs.



## ACTIVITES 2019

### Concours Amical du 30 mai : Plans d'eau du Gasloup

**24 pêcheurs** dont : Nelly du Team Baire, ainsi que Quentin et Enzo (jeunes de moins de 18 ans) du TS La Gardonnette Chartraine, sont venus tester les plans d'eau. Plusieurs clubs étaient présents :



Team Sensas Saint-Georges  
 Team Sensas La Gardonnette  
 Team Sensas Châteaudun  
 Team Sensas Eric Baire  
 Team Sensas Match  
 Les Loutres Avraises  
 La Gaule Argentanaise  
 Club du Gardon Eponois

et plusieurs pêcheurs indépendants.



A la fin du concours, les pêcheurs nous ont dit le plaisir qu'ils avaient eu à découvrir le grand plan d'eau et de constater la qualité des nombreuses prises.

- Eric Guille « Les Loutres Avraises est arrivé 1<sup>er</sup> avec 3,3 kg
- Stéphane Auguste « Team Eric Baire » 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> Jean-Luc Gaudin « TS Saint-Georges »





### Fête de la Pêche – Dimanche 02 Juin – Petit Gasloup

La fête de la pêche est une manifestation nationale réservée aux jeunes jusqu'à 16 ans. Nous la mettons en place depuis 15 ans avec des succès variés. Cette année, nous l'avons organisée sur le petit plan d'eau du Gasloup afin de le mettre en évidence. Malgré une communication Nationale, Départementale et de notre part, nous n'avons eu que 11 jeunes ! Ces jeunes pêcheurs ont pris du plaisir durant cette matinée. Ils ont tous été récompensés. Une partie des lots étaient offerts par la fédération départementale. Nous avons offert 1 carte annuelle de moins de 12 ans à 6 jeunes.

Nous espérons les retrouver cette année au plan d'eau de **Fontaine Aubert à Belhomert** le 7 juin 2020

#### FETE DE LA PECHE AU Gasloup le 02.06.2019

NOM	Prénom	Classement	Points	Carte découverte -12ans
LEROY	Arsène	1er	805	
LOCHON	Ema	2ème	510	offerte
LOCHON	Armand	3ème	475	offerte
KAHN	Martin	4ème	475	offerte
POIRIER	Léo	5ème	400	
FOUREAU	Quentin	6ème	370	
NORMAND	Tom	7ème	335	offerte
VIEILLEROBE	Benoit	8ème	325	offerte
YLMAZ	Karem	9ème	325	
PASQUIER	Antoine	10ème	300	
BEAUMONT	Alban	11ème	130	offerte
TOTAL POIDS			4450	





Man

L'EURE



## Marathon de pêche du 27 Juillet - inscrit au CD 28



Cette année, c'était à notre tour d'organiser le concours annuel du Groupement des AAPPMA du Pays Perche qui est constitué de Brou, Nogent le Rotrou et de la Bazoche Gouet et de Manou.

35 compétiteurs dont 2 jeunes de moins de 18 ans ont participé au grand plan d'eau du Gasloup à La Loupe à cette manifestation sportive qui s'est déroulée comme à l'habitude empreunte de convivialité sous un très beau soleil.

10 clubs étaient inscrits dont un de l'Eure et deux de la région parisienne.

### Résultats

**1<sup>er</sup> Luc Duboulay du Team Sensas Saint-Georges avec 6100 points**

**2<sup>ème</sup> : Christophe Viguier du Team Sensas Marne La Vallée avec 4900 points**

**3<sup>ème</sup> : Damien Ferron du Team Sensas La Gardonnette Chartraine avec 3625 points**

**1<sup>er</sup> Jeune : Quentin Lesueur du Team Sensas La Gardonnette avec 3340 points**

Monsieur Xavier Nicolas, maire de Senonches nous a fait l'honneur d'être présent lors de la remise des prix.

Le total des prises était de 90 kilos.



Association Loi 1901 – W284000246 – Siret 49334145700015  
Siège social : mairie de Manou 28240

## Marathon de pêche inscrit au CD 28 du 22 Septembre 2019

**MANOU**  
Les Hauts de l'Eure

Dimanche 22 septembre 2019  
Lac Arthur Rémy à Senonches

Concours individuel  
de pêche au coup et  
Américaine l'après-midi

Rendez-vous et tirage : 6h45

**RÈGLEMENT**

CONCOURS INDIVIDUEL :  
Amorce : 4000 pêcheurs - 4h-12h  
Longueur des dérivés : 11,30 m  
Amorce : 12 BACS

AMÉRICAINNE  
Pêche de 14h à 17 h  
Pas d'amorce au départ

Classement par pêcheur  
Classement par club

**36 pêcheurs maximum**

Engagement : 12 € - Gratuit pour les moins de 16 ans  
Renseignements et inscription  
Nicolo Bouvier - 06 26 53 23 24 - nicobouvierorange.fr

Facebook : Asopma-Manou-les-hauts-de-eure  
www.groupepecheeduperche.com

Intermarché



35 pêcheurs dont :

- 1 femme et 2 jeunes de moins de 18 ans.

Journée pluvieuse, animée, conviviale.

1<sup>er</sup> : Sébastien de Poussargues – TS Breteuil  
4329 points.

2<sup>ème</sup> : Georges Guénard : Team Eric Baire  
3200 points.

3<sup>ème</sup> : Clément Bouhours – Indépendant  
3080 points.

19<sup>ème</sup> : Michèle Daudeville, 1<sup>ère</sup> Femme, TS Châteaudun  
1080 points.

13<sup>ème</sup> : Quentin Lesieur – TS La Gardonnette Chartraine  
1<sup>er</sup> Jeune : 1900 points

29<sup>ème</sup> : Enzo Aiglehoux – TS La Gardonnette Chartraine  
629 points.



1/28



## Rencontre Amicale du 02 Novembre au Gasloup

**MANOU** Les Hauts de l'Eure  
L'Eure de Bellême à Neully sur Eure - Plans d'eau : la Forêt Vidame, la Loupe, Semariches

**Samedi 02 novembre 2019**  
Plans d'eau du Gasloup à la Loupe

*Rencontre amicale de pêche  
au coup et à l'anglaise*

Ouverte à tous les pêcheurs,  
licenciés ou non

**Carte de pêche  
obligatoire**

Inscription **GRATUITE** à partir de 7h30  
Nicole Bouvier : 06 26 53 23 24 - nicbouvier@orange.fr

*40 pêcheurs maximum*

**Règlement**

- Amorçage : 8h50 - Pêche de 9h à 13h
- Amorçage : 8l, maxi - pas de fouillis
- Classement en ligne (pas de secteur)
- Poids maximum par prise comptant pour le classement à 1,5 kg (carpes notamment)

Renseignements : Jean-Luc Julien : 06 16 24 59 73 - jljulien@orange.fr

facebook : aappma-Manou-les-hauts-de-leure

Pas de restauration  
et de buvette sur place

www.groupeementpecheduperche.com

SAFTI  
Intermarché

**23 Pêcheurs et compétiteurs**, ce sont retrouvés, sur les bords du Gasloup, par cette froide journée.

Ils venaient des clubs amis des Team Sensas de Saint-Georges, La Gardonnette Chartraine, Eponois ; du Team Baire et des AAPPMA de la Nogentaise, Manou etc.

Journée conviviale !

### Résultats :

- 1<sup>er</sup> : Frédéric Goussard du TS St. Georges avec 2945 points**  
**2<sup>ème</sup> : Luc Duboulay du TS St. Georges avec 2450 points**  
**3<sup>ème</sup> : Quentin Lesueur du TS La Gardonnette 1990 points et 1<sup>er</sup> Jeune.**

**Au total 19 kg de poissons pris et remis à l'eau.**



## HEBERGEMENTS LABELLISES

- **2019**, labellisation : 3 nouveaux propriétaires « labellisés PECHE »
  - **Albert** et Geneviève VANDROMMME
    - 1 Gîte « le Petit Bossard » 3 épis Gîte de France, situé à Senonches
    - 10 personnes – ouvert toute l’année.
  - **Géraldine** LE NOC-LE BALC’H
    - 1 Gîte « La ferme de l’Epinay » 3 épis Gîte de France, situé à La Chapelle Fortin
    - 8 personnes – piscine couverte – bel étang – ouvert toute l’année
  - **Caroline** MORIZE
    - Gîte de Groupe « Le Lodge » situé à La Grand Maison à Meaucé
    - 22 personnes -

	Eure et Loir 31/12/2019	Le Perche 31/12/2019	Senonches-La Loupe 2019
<b>Propriétaires</b>	89	30	10
<b>Hébergements</b>	78	30	6
<b>Chambres d’Hôtes</b>	56	10	5
<b>Gîtes de Groupe</b>	11	4	1
<b>Hôtels</b>	8	2	1
<b>Campings</b>	7	2	2
<b>Capacité Totale *</b>	<b>743</b>	<b>268</b>	<b>82</b>

Quelques photos :



Château de Buffalo – La Framboisière – 12 personnes. CléVacances



La Muloterie – La Loupe /GdeF  
3 ch.1 gîte : 12 personnes.



Les Ecuries des Landes  
Senonches



Hôtel La Pomme de Pin\*\*\*  
10 chambres 20 personnes



Le Petit Bossard à Senonches  
Gîte de France 10 personnes



La Censive GdeF à Senonches. 7



Le Lodge du Cochon Grillé  
22 personnes



La ferme de l’Epinay  
Gîte de France 8 personnes



Huttopia camping village

## COMMUNICATION

- ❖ L'ECHO REPUBLICAIN  
Ouverture de la pêche en mars 2019 et différentes autres parutions sur Le Perche et l'Action républicaine.  
Nous informons la presse de l'ensemble de nos animations et concours.
- ❖ FEDERATION DEPARTEMENTALE  
Sets de tables distribués dans les brasseries et campings de nos territoires.  
Affiches « stop-trottoirs » et oriflammes mis à disposition auprès de nos dépositaires de vente de cartes
- ❖ Site Internet : [www.groupementpecheduperche.com](http://www.groupementpecheduperche.com)
- ❖ Page Facebook : [www.Aappma-Manou-les-hauts-de-leure](http://www.Aappma-Manou-les-hauts-de-leure) Mise à jour régulière de la page.
- ❖ AAPPMA  
Création de nos affiches par Jack Rouable  
Fabrication de panneaux d'affichage par la Société Mission Pub de Bretoncelles pour les sites de La Ferté Vidame et de La Loupe  
Création d'une banderole pour l'ouverture du « carnassier » à La Ferté Vidame  
Réimpression du flyer représentant l'ensemble de nos parcours rivière et plans d'eau  
Flash-Info envoyés pour chaque évènement à l'ensemble des pêcheurs Internet (nous approchons **des 400 contacts**), directement par le site de vente de cartes de pêche : [www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr) ,  
Nous informons les OT des CDC des Forêts du Perche et de Terres de Perche des différents évènements et manifestations que nous organisons.  
Nous répondons aux demandes des municipalités dans leur bulletin.



### PROJETS 2020

<i>Dates</i>	<i>Désignation</i>	<i>Lieux</i>
S. 02.05	Critérium Jeunes CD28	Les Gasloup – La Loupe
D.07.06	Fête de la Pêche	Fontaine Aubert - Belhomert
D.19.07	Marathon au coup CD28	A. Rémy – Senonches
S. 19.09	Concours « Aux chats pêchés »	A. Rémy - Senonches

### INITIATION PECHE – VILLAGE CAMPING HUTTOPIA

<u>Dates</u>	<u>Désignation</u>
<u>D.12.04</u>	<u>De 15 à 17 h : Initiation pêche au bord de l'étang</u>
<u>S. 23.05</u>	<u>Idem</u>
<u>D. 31.05</u>	<u>Idem</u>
<u>Du Mardi 7 au Jeudi 30.07</u>	<u>De 9 à 11 h. : Initiation pêche au bord de l'étang</u>
<u>Du Mardi 4 au Mardi 25.08</u>	<u>De 9 à 11 h. : Initiation pêche au bord de l'étang</u>

A A P P M A  
Manou - les Hauts de l'EURE



**A A P P M A**  
**Manou - les Hauts de l'EURE**

**PRÉSIDENT : JEAN-LUC JULIEN**

**VICE-PRÉSIDENT : FRANÇOIS RAULT**

**TRESORIER : PATRICE AUFFRET**

**TRESORIER ADJOINT : REMI CHEVET**

**SECRETARE : NICOLE BOUVIER**

**A A P P M A**  
**Manou - les Hauts de l'EURE**



siège social : mairie de Manou 28240